

2. La catégorie des non-permutants, qui compte environ 1 150 employés affectés, à quelques exceptions près, au Canada, et auxquels s'applique le processus de dotation ordinaire.

3. Le Bureau des passeports, qui comprend environ 400 employés en poste à Ottawa et dans des bureaux régionaux au Canada. Le Bureau des passeports ayant récemment obtenu le statut d'organisme de service spécial, il sera chargé de mettre en oeuvre et de contrôler sa propre stratégie d'équité en matière d'emploi et il sera tenu de rendre compte séparément de ses projets et des résultats obtenus.

7.3 RECRUTEMENT

7.3.1 Personnel permutant/Groupe des agents du Service extérieur

C'est dans ce groupe, le plus important du Ministère et le plus représentatif du Canada à l'étranger, que sont recrutés la plupart des employés. Les décisions relatives au recrutement sont prises au sein de la Direction générale des Opérations du personnel.

Jusqu'ici, des progrès considérables ont été réalisés dans ce secteur. Avant 1978, les femmes ne représentaient que 5 % environ de l'ensemble des effectifs du Service extérieur. Depuis, le pourcentage de femmes engagées se situe autour de 30 % et a même atteint jusqu'à 40 %.

Par ailleurs, suite à une vaste campagne de recrutement, environ 13,2 % des candidats convoqués à une entrevue pour l'exercice de recrutement du Service extérieur de 1990-1991, étaient des minorités visibles.

Problèmes notés :

- **Faible taux de recrutement des autochtones, des personnes handicapées et des minorités visibles. (Voir les taux de représentation présentés par la Commission canadienne des droits de la personne à l'annexe 3.)**
- **Malgré le grand nombre d'activités de recrutement, les membres des groupes cibles intéressés, notamment les autochtones, ont été moins nombreux que prévu. Il semble que l'examen du Service extérieur décourage certains groupes cibles de participer au processus de sélection.**